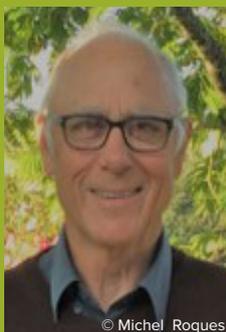


L'écho du réseau Habitat Jeunes Occitanie



**HABITAT JEUNES
AU FEMININ**



© Michel Roques

Michel Roques, Président de l'URHAJ Occitanie, a le plaisir de vous présenter l'Echo du réseau n°51



N'oubliez pas de vous inscrire !

Congrès national Habitat Jeunes 14 au 16 novembre 2025 au Grand Palais de Lille

S'inscrire : [congrès 2025](#)

LE PREMIER ARBRE du quartier "Cœur l'Union" est planté !



Le 12 juin, l'ANRAS a marqué une étape importante dans la construction d'un projet d'habitat solidaire et innovant au cœur du futur quartier « Cœur l'Union », à l'Union au nord de la métropole toulousaine, en plantant symboliquement le premier arbre.

La résidence baptisée « Traits d'union » sortira bientôt de terre et proposera 75 logements : 51 logements Habitat Jeunes pour accompagner les 16-25 ans dans

leur parcours professionnel et social, et 24 logements en pension de famille afin d'offrir un toit digne aux publics vulnérables sortant d'un parcours d'hébergement.

L'objectif de ce projet, au-delà de proposer des logements aux personnes précaires et très précaires sur un territoire attractif en première couronne de Toulouse, est de valoriser le vivre-ensemble par l'inclusion sociale. Si les futurs résidents et résidentes seront bien sûr accompagnés par des professionnels de l'insertion sociale et professionnelle, l'objectif est bien de créer une véritable vie de quartier, de favoriser la mixité sociale et les échanges au travers d'espaces partagés dans un esprit de solidarité. La résidence Traits d'union accueillera ses premiers locataires dans un an, à l'été 2026.

AIMEE LALLEMENT ouvre ses portes à Perpignan



La résidence Habitat Jeunes Aimée Lallement, c'est la petite dernière des résidences de la Ligue de l'Enseignement des Pyrénées-Orientales.

Inaugurée le 7 juillet dernier, elle accueille déjà 18 jeunes dans ses 14 studios et 2 T2 avenue Panchot, à Perpignan. Et ce n'est qu'un début ! En janvier 2026, sur le même site, une autre résidence Habitat Jeunes de 82 logements supplémentaires sera livrée, pour une capacité totale de 100 places.

Et ce n'est pas tout... En début d'année prochaine, ouvrira également une petite résidence de 30 places, à Argelès sur Mer. Ces 130 places supplémentaires répondent à un besoin en logement des jeunes particulièrement important, comme le souligne **Hervé Masse, Directeur Habitat Jeunes de la Ligue de l'Enseignement 66** : « Cela fait 15 ans maintenant que la résidence Habitat Jeunes de Perpignan, Roger Sidou, affiche un taux d'occupation proche de 100%. Par conséquent, nous répondons à un tiers des demandes de logement. Ces 130 places supplémentaires, en plus des 109 logements actuels des résidences de Perpignan, sont aujourd'hui absolument nécessaires pour permettre aux jeunes actifs et en insertion socioprofessionnelle de se loger sur le territoire. Pour preuve, les 16 logements de la résidence Aimée Lallement ont trouvé leurs premiers occupants en une semaine. Bien placée, elle est également équipée de panneaux photovoltaïques, d'un parking sécurisé et offre aussi un espace collectif qui permet aux jeunes de se retrouver. »

Prochain rendez-vous, l'ouverture des deux autres résidences de la Ligue 66 début 2026 !

Le journal du réseau Habitat Jeunes Occitanie

Directeur de publication : Michel Roques

Rédactrice en chef :

Emilie Taberly

Conception et rédaction : Céline Compère

Union Régionale Habitat Jeunes Occitanie

19 avenue Didier Daurat

31400 Toulouse

Tél : 05 61 54 14 95

accueil@urhaj.org

www.habitatjeunesoccitanie.org

MEDAILLES du travail et du Sénat pour la Vice-présidente de l'URHAJ



Le 12 juin dernier, à l'occasion de l'Assemblée Générale d'Habitat Jeunes Montpellier, Dominique Simon, après 44 années de travail au service de la jeunesse dont 33 en tant que directrice générale de l'association Habitat Jeunes, a eu l'heureuse surprise de se voir remettre les médailles du travail et du Sénat.

Elles récompensent et saluent une longue carrière au service d'Habitat Jeunes, comme l'a souligné **Isabelle Romieu, Présidente d'Habitat Jeunes Montpellier** : "Arrivée comme directrice du 'Foyer de la Jeune Fille' en 1993, Dominique Simon a pris en main son développement, d'abord la refonte complète de la résidence Castellane, l'extension de l'Association en centre-ville, puis progressivement autour du centre et dans la Métropole, jusqu'à laisser à son départ

une association gestionnaire de 9 résidences et riche encore de nombreux projets. C'est avec une profonde gratitude que nous te disons au revoir aujourd'hui, sachant que tu restes un peu là grâce à ton implication maintenant bénévole dans les instances régionales et nationales des Habitat Jeunes qui sauront profiter de ton expertise."

Cette soirée a été forte en émotion, et notamment lors du discours des responsables de résidences d'Habitat Jeunes Montpellier, dont voici un petit extrait : " 30 ans... C'est bien plus qu'une carrière, c'est un engagement, une passion, une empreinte indélébile dans l'histoire de l'association. Une directrice avec une sacrée dose d'énergie, de convictions, et il faut bien le dire, de franc-parler ! Qui nous a parfois bousculés, qui nous a fait avancer. Madame Simon, vous avez été une voix forte, une femme de caractère, de combat, une véritable actrice du 'girl power'! Vous nous avez toujours encouragé à nous former, à nous surpasser, à oser aller plus loin. Vous n'avez jamais laissé quelqu'un stagner dans sa zone de confort, et pour ça, on vous doit beaucoup. Madame Simon.... Aujourd'hui on peut peut-être enfin vous appeler Dominique, on vous remercie pour votre force, votre intégrité, votre humour piquant, votre courage, et votre engagement."

Et le 24 juin, lors du Conseil d'Administration de l'URHAJ Occitanie, Dominique Simon a été élue Vice-présidente de notre association et représentante d'Habitat Jeunes Occitanie au CA de l'UNHAJ, poursuivant ainsi son engagement en faveur du logement et de l'insertion des jeunes.

SIGNATURE d'une convention URHAJ/DIRPJJ



Le 30 avril dernier, l'Union Régionale Habitat Jeunes Occitanie et la Direction Régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Sud se retrouvaient à Toulouse pour signer une convention régionale structurante.

Une première dont l'objectif est d'affirmer la volonté commune de mieux accompagner les jeunes suivis par la PJJ dans leur accès au logement, à l'autonomie et à l'insertion via le réseau Habitat Jeunes Occitanie. En effet, chaque année, des jeunes pris en charge par les services de la protection judiciaire de la jeunesse bénéficient de l'accueil et du soutien des équipes des structures Habitat Jeunes.

Cette convention vise donc à renforcer et structurer ces coopérations en posant officiellement les bases d'un partenariat régional à la fois cohérent et durable. Concrètement, elle définit trois axes de

collaboration prioritaires qui sont de favoriser l'inter connaissance et de partager les pratiques entre professionnels des deux réseaux, de construire des parcours d'accès au logement adaptés pour les jeunes suivis en milieu ouvert, et de renforcer les possibilités d'accueil pour les jeunes sous placement judiciaire.

Cette volonté partagée de créer un cadre conventionnel n'est pas née de rien, mais s'appuie sur des initiatives locales déjà existantes. Des initiatives que cette convention permettra de soutenir et d'encourager en offrant un appui pour développer de nouvelles conventions territoriales au plus près des besoins des jeunes. Ce 30 avril, ce nouveau partenariat entre l'URHAJ Occitanie et la DIRPJJ SUD constitue un engagement fort pour une insertion réussie des jeunes pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse.

REFORME de l'Aide à la Gestion Locative Sociale



C'est une bonne nouvelle tout de même, "une avancée importante et essentielle, mais non définitive" comme le souligne l'Union professionnelle du logement accompagné (Unafo) et l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ) dans un communiqué de presse commun, publié le 24 avril à la suite de la présentation, par la ministre du logement, d'une série de mesures visant à renforcer l'accès au logement des personnes les plus vulnérables en revoyant notamment les modalités de calcul de l'AGLS.

Ce dispositif spécifique vise à soutenir les résidences sociales, dont les résidences Habitat Jeunes, au titre de leur accompagnement des personnes en difficulté d'insertion. L'AGLS participe ainsi au financement de la régulation de la vie collective au sein de la résidence, de la prévention et la gestion des impayés, de la lutte contre l'isolement et de la médiation vers les services extérieurs.

La réforme, coconstruite par la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal) avec l'Unafo et l'UNHAJ, vise à simplifier le financement des résidences sociales tout en le rendant systématique et intègre également la prime Ségur dans le nouveau calcul, assurant ainsi une forme de pérennisation à cette compensation. Ces mesures sont estimées satisfaisantes mais "*ne constituent pas un aboutissement et devront être poursuivies*", comme le soulignent les acteurs du logement social accompagné dans leur communiqué.

En effet, l'enveloppe supplémentaire de 5 millions d'euros octroyée dans le cadre du volet 2 du plan Logement d'abord ne suffira pas à couvrir l'ensemble des nouveaux besoins. Le montant de l'AGLS sera dorénavant calculé par un forfait au logement pour toutes les résidences sociales, complété d'un bonus propre aux résidences sociales agréées Foyer Jeunes Travailleurs, du fait des ressources humaines présentes. L'Unafo et l'UNHAJ appellent ainsi à la constitution d'un comité de suivi afin qu'aucune résidence ne se retrouve en difficultés. Elles resteront également vigilantes quant à la revalorisation de l'enveloppe dédiée à l'AGLS, afin de tenir compte de l'ouverture des nouvelles résidences sociales et de permettre d'augmenter rapidement le montant du forfait par logement.

A suivre...

SOUTIEN EXCEPTIONNEL d'Action Logement Services



Action Logement Services lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) à l'accompagnement social des résidents en Habitat Jeunes dans la maîtrise de leur consommation de fluides.

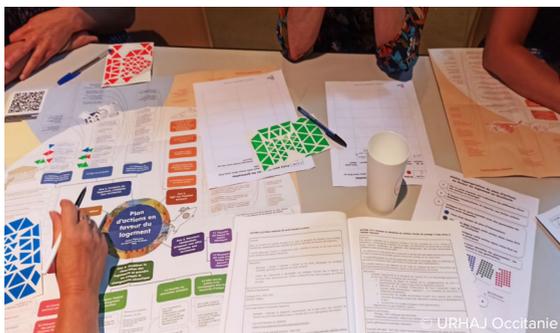
Actions et animations collectives, accompagnement individuel, apprentissage de la gestion d'un logement : les résidences Habitat Jeunes constituent des lieux privilégiés de promotion des changements des comportements individuels et collectifs, grâce à l'accompagnement socioéducatif. De nombreuses initiatives en faveur de la sensibilisation des jeunes à la sobriété énergétique sont d'ores et déjà mises en place dans les

résidences Habitat Jeunes, l'objectif de ce soutien exceptionnel d'Action Logement Services, partenaire essentiel d'Habitat Jeunes, est de permettre de renforcer encore ces actions.

Concrètement, ce soutien financier concerne les dépenses de formation des équipes socioéducatives, les actions de sensibilisation aux écogestes, l'animation d'ateliers collectifs, tout comme l'accompagnement individuel concernant l'utilisation des fluides dans le logement. Il peut également être utilisé, en partie, pour les dépenses liées aux petits équipements à installer dans les logements afin de mesurer la consommation individuelle et sensibiliser aux écogestes. Eau, chauffage, éclairage, électricité, ventilation... cet AMI concerne autant l'équipement des logements des nouvelles résidences que celui des plus anciennes, devenu trop consommateur.

Cette aide, à hauteur de 100 euros par logement agréé FJT et loué au moins 8 mois en 2025 et 2026, est ouvert jusqu'au 5 décembre 2025, date limite de dépôt des demandes sur la plateforme dédiée : ami.actionlogement.fr
Et pour toute question, n'hésitez pas à contacter l'équipe de l'URHAJ Occitanie : accueil@urhaj.org

SEMINAIRE DREAL sur les politiques locales de l'Habitat



A Castelnaudary, le 24 juin dernier, la DREAL Occitanie a organisé un séminaire dédié aux politiques locales de l'Habitat.

Laura Boubon, chargée de missions à l'Union Régionale est intervenue et a pu témoigner sous forme d'une "bibliothèque vivante" de l'enjeu du développement de solutions logements jeunes sur tous les territoires aux côtés des autres intervenants de cette journée (EPF, ADIL, HSO, EPCI). Cette initiative, réalisée dans un esprit participatif, a permis de présenter aux collectivités territoriales des actions, des initiatives, des travaux ou encore des réponses développés en faveur du logement sur les territoires.

"Le logement des jeunes, un enjeu pour tous les territoires ?" : l'initiative présentée par l'URHAJ a porté sur l'accompagnement des collectivités dans la prise en compte du besoin en logement jeunes, une initiative illustrée par l'étude de besoin réalisée sur la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan et sur la présentation du projet de résidence Habitat Jeunes qui en a découlé. Ce témoignage a permis, à la fois, de mettre en exergue l'importance de réaliser des études de besoin sur tous les territoires, y compris les plus ruraux, et de présenter la diversité des solutions qui peuvent être déployées sur un territoire en matière de logement et d'accompagnement vers le logement des moins de 30 ans.

Les participants aux ateliers ont d'ailleurs souligné, en réponse à la question : *"Qu'est-ce qui m'a particulièrement interpellé et intéressé ?"*, leur intérêt pour l'originalité de la méthodologie déployée, de la richesse des éléments recueillis et analysés, et pour la diversité des préconisations possibles (et notamment en ruralité).

L'intervention a pu susciter des débuts de réflexion sur le déploiement de solutions Habitat Jeunes comme les réponses à la seconde question : *"Qu'est-ce que ce témoignage me donne envie de faire ?"*, en témoignent. Ainsi des projets de contacter une communauté de communes, de réaliser un diagnostic pour cerner un contexte territorial, ou encore de créer une résidence Habitat Jeunes ont été exprimés. La question, fondamentale, des partenariats et de la coconstruction d'un projet a également émergé de ce temps de partage.

L'ensemble des initiatives, présentées le 24 juin lors de ce séminaire, servira de base de réflexion aux prochaines politiques locales de l'Habitat en Occitanie.

JOURNEE REGIONALE du Pacte du Pouvoir de Vivre



"Nous sommes ici aujourd'hui dans le cadre d'une dynamique nationale qui rassemble : le Pacte du Pouvoir de Vivre qui réunit désormais plus de 60 organisations – du monde syndical, associatif, mutualiste, de l'économie sociale et solidaire – autour d'un objectif commun : mettre la justice sociale et écologique au cœur des politiques publiques, pour permettre à chacun et chacune de vivre dignement, en lien avec les autres et avec son environnement. Le Pacte porte ainsi 90 propositions, fondées sur des valeurs de solidarité, de démocratie, et d'écologie. Il repose sur une conviction : le social et l'environnemental ne doivent plus être pensés séparément, mais au contraire être conjugués pour répondre ensemble à l'urgence climatique, à la montée des inégalités, et au besoin de sens qui traverse nos sociétés."

C'est par ces mots qu'Emilie Taberly, Déléguée régionale de l'URHAJ (membre du collectif) a ouvert, le 2 juillet dernier, la première rencontre régionale portée par le collectif régional du Pacte du Pouvoir de Vivre (PPV). Près de 60 participants (acteurs associatifs, syndicaux, mutualistes, institutionnels et citoyens) engagés dans la transition sociale et écologique des territoires se sont réunis au Conseil Départemental de l'Aude, pour partager, débattre, et continuer à construire ensemble des réponses concrètes pour améliorer le pouvoir de vivre de toutes et tous. A la table ronde, qui a permis d'aborder les interconnexions entre réchauffement climatique, santé, alimentation, accès à l'eau et pauvreté, ont succédé, l'après-midi, des groupes de travail où les participants ont partagé constats, besoins, initiatives locales et leviers à mobiliser pour faire vivre les propositions du PPV à l'échelle régionale.

Plusieurs préoccupations fortes ont été soulevées, comme le démantèlement du tissu associatif, la précarité administrative persistante, l'isolement croissant en zones rurales, et le manque de services publics de proximité. Des priorités ont ainsi émergé pour renforcer le PPV sur les territoires, telles que la nécessité de développer des outils partagés, de repolitiser le débat public à partir des constats de terrain, et de mieux articuler les niveaux local, régional et national dans les revendications du Pacte.

ETUDE LOGEMENT des jeunes à Lézignan-Corbières

La commune de Lézignan-Corbières, dans l'Aude, est à l'instar de nombreuses communes rurales face à un enjeu majeur : le maintien des jeunes sur son territoire. Comment éviter le départ des habitants ? Comment satisfaire les besoins des nouveaux arrivants, et notamment en logement ?

Telles sont les deux principales questions auxquelles l'étude, réalisée par l'Union Régionale Habitat Jeunes Occitanie à la demande de la Ville de Lézignan, apporte des pistes de réponses concrètes.

Problème de mobilité, de précarité des jeunes, un parc de logement inadapté... la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois (CCRLCM) est face à des problématiques, caractéristiques de nombreux territoires ruraux, qui entraînent le départ des jeunes et impactent le dynamisme économique et la vie des communes.

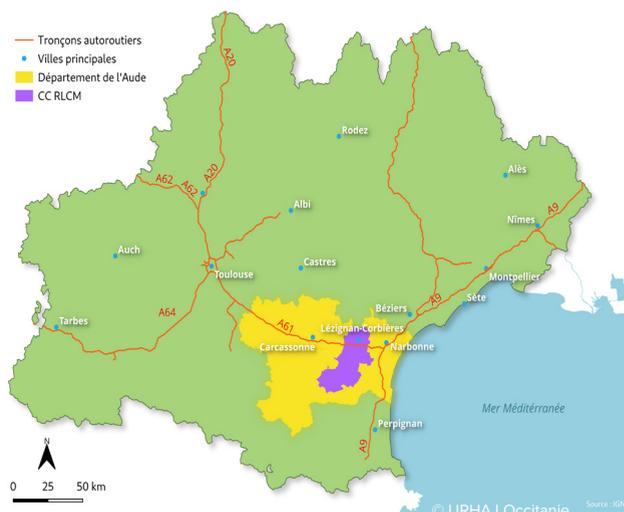
Ce territoire se caractérise cependant par une pénurie particulièrement marquée de petits logements. Par ailleurs, les loyers des très rares T1 et des rares T2 sont particulièrement élevés. A cette problématique s'ajoute celle de la vétusté des logements. Pour résoudre ce problème majeur, la mairie a mis en place un permis de louer qui lui permet de vérifier l'état des logements mis en location par les bailleurs privés. Ce dispositif implique ainsi une autorisation préalable à la mise en location des logements.

Ce contexte logement impacte les entreprises présentes sur le territoire, comme en témoigne l'une d'elle, interrogée dans le cadre de l'étude : *"Le coût des logements n'est pas abordable pour les petits salaires. Deux jeunes salariés louent ensemble un appartement pour 750 euros, et cela leur pose des difficultés financières. Des jeunes résidant à Narbonne et à Carcassonne postulent régulièrement, mais l'entreprise a fait le choix de ne pas les embaucher compte tenu du niveau de salaire (temps partiel au smic) et des difficultés probables de transport. Les recrutements sont donc contraints à l'échelle locale."*

Les besoins en logement identifiés concernent, notamment, des jeunes en emploi qui arrivent sur le territoire ou souhaitent décohabiter mais sont dans l'impossibilité financière de trouver un logement adapté à leurs moyens.

L'étude met également en exergue des besoins pour les jeunes en apprentissage, nombreux sur le territoire. Les deux CFA : CMA Formation et le CFA BTP disposent d'un internat pour les jeunes dont la famille ne réside pas à proximité, cependant le règlement de l'internat ne correspond plus au besoin d'autonomie des jeunes à partir du moment où ils sont majeurs.

Ainsi, ce sont plus de 150 jeunes qui seraient concernés par le déploiement de diverses solutions logements dédiées aux jeunes sur le territoire de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois, et plus particulièrement à Lézignan-Corbières.



GRANDS CHIFFRES Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois

- 54 communes pour 33 313 habitants dont 33% à Lézignan-Corbières
- 4 258 jeunes soit 13% de la population totale dont 40% résident à Lézignan-Corbières
- + de 60% des jeunes qui y étudient n'y résident pas
- 60% des jeunes qui y travaillent y résident
- A Lézignan, 65,5% des 15-24 ans sont en situation d'emploi précaire

DES REPONSES CONCRETES A LA QUESTION DU LOGEMENT DES JEUNES

→ Création d'une Résidence Habitat Jeunes à Lézignan-Corbières de 55 places : elle permettra notamment de loger de façon adaptée, en termes de typologie et de coût du logement tout en proposant un accompagnement socioéducatif, les jeunes qui arrivent sur le territoire pour s'y former, y travailler (y compris s'ils sont en emploi précaire).

→ Création d'un service logement jeunes : il permettra de mobiliser tout un panel d'offres de logements accessibles aux jeunes, d'étudier leur situation, quel logement sera le plus adapté...

→ Faire évoluer le parc de droit commun : il s'agit d'encourager l'accès au parc locatif social, les petits logements, ou encore de prioriser les demandes des jeunes ou de mobiliser l'article 109 de la loi ELAN.

→ Inciter au développement d'HTH (Hébergement Temporaire chez l'Habitant) : il s'agit d'inciter les personnes qui disposent d'une chambre libre de la proposer à des jeunes en mobilité professionnelle (les stagiaires et les apprentis notamment) qui recherchent un logement pour de courtes ou très courtes durées.



HABITAT JEUNES AU FEMININ

Les femmes sont, quel que soit le type de logement/hébergement collectif considéré, sous représentée par rapport aux hommes. Cette surreprésentation masculine engendre une représentation stigmatisée de ces structures par rapport à la question de mixité de genre. Ainsi, en 2024, les femmes représentent 29% du public Habitat Jeunes en Occitanie et 35% au niveau national.

La question de la mixité de genre se pose en Habitat Jeunes, comme dans l'ensemble du secteur du logement d'insertion. Une question qui est en partie liée à celle du sexisme, et de la lutte contre le sexisme, qui mobilise fortement la société.

Le rapport 2025 sur l'état du sexisme en France révèle que l'éducation à l'égalité est jugée prioritaire par la quasi-totalité des Français. Le refus du sexisme, et par conséquent des violences sexistes et sexuelles qui en découlent, s'exprime fortement dans les enquêtes d'opinion mais, malheureusement, pas suffisamment dans les actes. L'un des chiffres marquants, c'est celui des 94% de femmes de 15 à 24 ans qui estiment qu'il est plus difficile d'être une femme aujourd'hui, soit 14 points de plus qu'en 2023, quand seulement

67% des hommes de 15-24 ans le pensent (+8%). Comme le souligne Bérangère Couillard, présidente du Haut Conseil à l'Égalité : « *Les femmes sont plus féministes, et les hommes plus masculinistes, surtout les jeunes. Les français attendent que les responsables politiques agissent contre le sexisme* ».

Pour Habitat Jeunes, acteur du logement d'insertion accompagné et acteur d'éducation populaire, la question de la mixité de genre et de la lutte contre le sexisme, comme de toutes formes de violences sexistes et sexuelles, est un enjeu majeur.

Quelle place fait-on aux femmes en Habitat Jeunes, dans les espaces collectifs notamment ? Comment peut-on prévenir les comportements de nature sexiste ? Quels accompagnements doit on mettre en place pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles ?

C'est notamment pour répondre à ces questions que l'URHAJ a lancé un travail d'enquête auprès de ses adhérents, avec l'appui d'un stagiaire en Master 2 "Genre, Égalité et Politiques sociales" de l'Université Jean Jaurès de Toulouse.

MIXITE de GENRE en logement d'insertion



Quelle est la place des femmes (ou quelle place fait-on aux femmes) en Habitat Jeunes, et plus généralement, dans le secteur du logement d'insertion ?

Cette question constitue aujourd'hui un enjeu sociétal d'égalité des genres et, par conséquent, de lutte contre le sexisme et les violences qu'il peut engendrer.

Les études se multiplient sur le sujet et, en ce début d'été, les Acteurs du Logement d'Insertion (la Fapil, Soliha, l'Unafo et l'Unhaj) ont publié une étude sur "Le genre et le logement d'insertion" (étude réalisée par FORS). Sur la même temporalité, l'URHAJ Occitanie publiait, en interne au réseau régional, une enquête sur "La place des femmes en Habitat Jeunes". L'objectif de ces études est commun : rendre le logement d'insertion plus inclusif pour les femmes en identifiant des pistes d'évolution tant sur les projets de bâtis que sur les projets sociaux.

Pourquoi les femmes sont-elles minoritaires en logement d'insertion ?

La problématique souvent prioritaire dans le logement d'insertion est celle de la situation de précarité, voire (très) grande précarité des personnes, et l'urgence de trouver un toit, une formation, un emploi... la question des spécificités liées au genre pourrait sembler secondaire, hors il n'en est rien.

L'étude FORS révèle notamment que les femmes arrivent souvent dans les structures d'insertion après des parcours marqués par les violences sexistes et sexuelles. Elles peuvent être également en situation de monoparentalité, et la typologie des logements comme les espaces collectifs sont rarement adaptés à l'accueil des enfants. Par ailleurs, une partie des femmes arrive en logement d'insertion dans une situation de forte précarité ou de dépendance économique (notamment suite à des séparations brutales). Enfin, les professionnels ont des réticences à loger des femmes dans des structures collectives, en lien avec les raisons évoquées, et vont préférer les orienter vers des logements plus indépendants. En Habitat Jeunes plus spécifiquement, la part importante des apprentis (57% du public en 2024) explique également la sous représentation des femmes. La majorité des filières d'apprentissage sont effectivement plutôt masculines.

Un autre phénomène minimise encore la part du public féminin : une durée de séjour plus courte que celle des hommes. L'étude FORS comme l'étude de l'URHAJ constate cette tendance. En Habitat Jeunes en 2024, les durées de séjour observées sont plus courtes pour les femmes que pour les hommes, bien que des disparités existent entre les résidences et les territoires.

Minoritaires en résidences, les femmes peuvent être victimes de comportements sexistes et peuvent se sentir, par conséquent, peu à l'aise, et notamment dans les espaces collectifs.

Une autre constatation est celle du souhait d'indépendance des femmes. Les professionnels soulignent le fait qu'elles sont "plus débrouillardes" que les hommes, et par conséquent plus vite prêtes à assumer un logement autonome. L'évolution de leur situation familiale : se mettre en couple, avoir un enfant, explique également cette durée de séjour moindre par rapport aux hommes.

Par ailleurs, dans le parc privé, les stéréotypes favorables leur permettent d'y accéder plus facilement et plus rapidement.

Pourquoi favoriser la présence des femmes en logement d'insertion ?

Le logement d'insertion permet un accompagnement renforcé des personnes, dont les femmes ont également besoin au même titre que les hommes. Elles doivent donc pouvoir y trouver leur place. Leur faire une place, c'est reconnaître les spécificités des besoins et attentes des femmes en les prenant en compte dans l'accompagnement, dans le projet social de chaque structure, et dans l'organisation et l'aménagement des espaces, collectifs comme individuels.

Leur faire une place, c'est en premier lieu comprendre les violences sexistes et sexuelles dont les femmes sont victimes afin de pouvoir lutter contre ce phénomène toujours ancré dans la société actuelle. Pour les structures d'insertion, dont Habitat Jeunes, l'enjeu est de mettre en place une véritable stratégie de prévention et de traitement de ces violences pour que les femmes y trouvent leur place.

Plus il y aura de mixité de genre dans les structures d'insertion, moins il y aura de violences sexistes et sexuelles.

COMPRENDRE les VSS en 2025

Violences sexistes et sexuelles, de quoi parle-t-on ?

Les violences sexistes et sexuelles (VSS) peuvent être définies comme des propos ou des comportements qui portent atteinte à la liberté et à l'autonomie des femmes. Telles que définies par le Droit international, elles constituent une violation des droits humains et une forme de discrimination à l'égard des femmes, et désignent tous les actes de violence fondés sur le genre qui entraînent, ou sont susceptibles d'entraîner, des dommages de nature physique, sexuelle, psychologique ou économique, y compris la menace de se livrer à de tels actes, que ce soit dans la vie publique ou privée. Elles sont interdites et punies par la loi.

La reconnaissance et le traitement légal des violences faites aux femmes (parce qu'elles sont des femmes) au niveau international, européen et national constitue une avancée récente pour un phénomène endémique qu'il est plus que temps de prendre en compte en termes de dignité et d'égalité des personnes.



Glòria CASAS VILA

Maîtresse de conférences, Centre d'étude et de recherche travail, organisation, pouvoir (Certop), Université Toulouse Jean-Jaurès

”

Il faut se rendre compte que ce n'est qu'en 2000, qu'une première enquête nationale, l'enquête Enveff, est menée en France sur les violences envers les femmes. Elle faisait suite à la Conférence de Pékin sur le droit des femmes, en 1995, qui a lancé une injonction à tous les états de produire des données officielles sur ces violences. Nous n'avions jusque-là aucune connaissance de leur ampleur, même si, bien sûr, les femmes parlaient.

En effet, on a tendance à penser que les femmes ne parlent pas mais, en fait, lorsque les femmes vivent des violences, elles en parlent. Le problème, c'est que les messages qu'elles reçoivent en retour sont décourageants de la part de l'entourage comme des institutions. J'aime beaucoup Marie-France Casalis (cofondatrice du Collectif Féministe Contre le Viol, membre du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes de 2015 à 2019) qui parle de la "conspiration des oreilles bouchées". C'est-à-dire que depuis toujours les femmes se confient, à leurs amies, à leur entourage, à leur médecin... mais jusqu'à maintenant, il y avait toujours l'idée qu'elles exagéraient, qu'elles inventaient. Leur parole était minimisée, et malheureusement l'est encore trop souvent.

Et aujourd'hui, ce qui a changé par rapport à la dernière décennie, c'est que les oreilles commencent à se déboucher. Peut-être que la société est un peu plus prête à entendre les femmes et à apporter des réponses à ces violences sexistes et sexuelles qui sont massives, structurelles et endémiques. La question est : comment, collectivement, donc politiquement, on apporte des réponses pour éradiquer ces violences et répondre aux droits des victimes ?

Au niveau législatif, nous devons tenir compte dès 2011 de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. Dite Convention d'Istanbul elle a été ratifiée par la France en 2014. Il s'agit de la première convention contraignante sur ce sujet au niveau européen, il y a ainsi une obligation de mise en œuvre suite à la ratification. Le GREVIO, un groupe d'expert.e.s, vérifie dans chaque pays, que les moyens sont réellement mis en place pour lutter contre ces violences et émet des recommandations à l'État. Cette convention propose une série de mesures sur "4 P" : prévention, protection des victimes, poursuite des auteurs et politiques coordonnées. Elle est très importante pour comprendre les avancées récentes comme les mesures du Grenelle contre les violences conjugales.

Les mouvements féministes ont mis la lutte contre les VSS au centre de l'agenda politique, en France comme à l'international. Dans le sillage du contexte #metoo, une nouvelle génération de femmes se mobilise, sort dans la rue, dit son ras le bol des violences masculines qui sont les signes d'une domination devenue insupportable et contraire au principe d'égalité. Les réseaux sociaux deviennent des lieux où la question des violences sexistes et sexuelles est très présente. Il faut avoir pleinement conscience et bien comprendre la nature genrée de ces violences, c'est-à-dire, des violences des hommes contre des femmes parce qu'ils ne leur reconnaissent pas leur humanité égale. Si l'on ne comprend pas la nature genrée de ces violences, on ne peut pas lutter efficacement contre les violences faites aux femmes.

”

PREVENIR et TRAITER les VSS en Habitat Jeunes

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles en Habitat Jeunes est, pour l'ANRAS, un sujet majeur de préoccupation et d'action. Prévenir ces violences et les traiter lorsqu'elles surviennent est une priorité. Inscrite dans le projet social, elle fait l'objet de réflexions, de mesures concrètes, et de formations des équipes au sein des résidences Habitat Jeunes que sont le Vénasque à Saint-Gaudens, Constellation à Blagnac, ST-Exupéry à Balma et Les Soleilhos à Figeac.



Emmanuel BENOIST

Directeur des résidences Habitat Jeunes de l'ANRAS en Occitanie

« La prévention, c'est construire un système qui limite les comportements sexistes et les violences qui y sont liées. Ce système repose sur 3 facteurs conjugués.

Le facteur organisationnel, tout d'abord, s'inscrit dans une démarche constituée de temps d'échanges réguliers, du temps dédié pour aborder toutes ces questions. Concrètement, dans le cadre de réunions d'équipe,

au sein des résidences Habitat Jeunes de l'ANRAS, un groupe d'analyse métier se réunit toutes les 4 semaines pour aborder les questions de nature sensible, éthique, et également de nature pratique. La question fondamentale c'est : comment agit-on ? Cette posture est partagée à tous les niveaux des institutions de l'établissement afin de traiter les problèmes qui nous apparaissent.

En ce qui concerne le facteur humain, la question des VSS ne peut pas reposer sur les épaules d'une seule personne, cela découle de la démarche organisationnelle que je viens d'évoquer. La formation, des apports théoriques sur cette question pour tous les salariés, et pas seulement les personnes qui accompagnent les jeunes de façon individuelle ou collective, sont nécessaires pour construire et observer les comportements et le contexte dans lequel ils se réalisent. Il faut d'abord comprendre le phénomène avant de mettre en place des solutions. Si l'on ne reconnaît pas les comportements et les violences sexistes et sexuelles, on peut, au contraire, les encourager sans en avoir conscience, en les banalisant et les invisibilisant.

Concernant le facteur matériel, il s'agit principalement d'une question de visibilité. Cela suppose qu'il y ait suffisamment de messages, d'affichages autour de "ce que je peux faire et ne pas faire" et qu'ils soient visibles du plus grand nombre. Cela sécurise symboliquement les lieux en permettant à chacun de pouvoir s'y référer. C'est une aide pour ceux qui peuvent subir et pour ceux qui doivent intervenir. La visibilité passe aussi par le fait de traiter les documents en écriture inclusive. Cela nous permet de faire passer des messages symboliques qui permettent de penser un peu autrement. Le message doit être clair et visible : "ici les types de comportements sexistes et les violences qui y sont liées ne sont pas admis". C'est donc un moyen pour les professionnels et pour les autres résidents de pouvoir réagir en disant "on ne fait pas ça dans cet espace" dans le sens où "les valeurs partagées ne sont pas celles que tu montres dans ton comportement." L'agencement et l'aménagement des espaces sont fondamentaux pour réduire les VSS, ils doivent être pensés avec les résidents, et notamment les femmes, afin que les espaces collectifs leurs soient familiers et accueillants, qu'elles aient le sentiment d'y avoir leur place.

Eradiquer toute violence sexiste ou sexuelle est une illusion. Notre objectif est de les limiter en les prévenant et en affichant clairement une posture, à tous les niveaux de l'institution, selon laquelle, lorsqu'une personne en est victime elle sera écoutée et crue et qu'elle sera accompagnée. La réponse que nous mettons en place c'est comment on se positionne en posture d'écoute et comment on mobilise le panel de ressources extérieures au-delà de notre association lorsqu'il y a un cas d'agression. Ainsi, il s'agit de faire prendre conscience à la victime, qui peut avoir tendance à limiter la portée de l'acte de l'agresseur, qu'elle a subi des violences réprimées par la loi. Nous avons une responsabilité institutionnelle, puisque la loi 2002-2 a rendu garant la direction des structures sociales et médicosociales du respect de la dignité des personnes. Par conséquent ne pas agir est une faute. On ne peut pas porter plainte à la place d'une personne, mais on peut lui donner tous les éléments pour qu'elle mesure la gravité de la situation et le fait qu'elle relève de la loi.

La prévention des VSS et le traitement des violences s'inscrit dans une démarche permanente. la question de la formation de tous les professionnels est fondamentale ainsi que le fait que cette question soit portée et traitée par les têtes de réseau, régionale et nationale. Cela permet de croiser les regards et progresser au sein des résidences Habitat Jeunes en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. »

Des PISTES pour AGIR pour la mixité de genre dans le logement d'insertion



Renforcer la mixité de genre dans les structures du logement d'insertion c'est, nécessairement, prévenir et traiter les violences sexistes et sexuelles. Plus il y aura de femmes, moins il y aura de violences de ce type, et l'image du logement accompagné (et d'Habitat Jeunes) évoluera pour devenir moins masculine aux yeux des femmes, et donc plus rassurante et adaptée à leurs besoins.

L'étude FORs sur le logement accompagné, tout comme l'étude réalisée par l'URHAJ (spécifique à Habitat Jeunes) proposent des pistes pour agir en faveur de l'inclusion des femmes.

Des résidences "à taille humaine", avec des logements tout équipé, dans des quartiers sécurisés

La typologie des logements proposés est fondamentale. L'étude de l'URHAJ en Habitat Jeunes met en exergue le fait que les femmes ont tendance "à fuir" les cuisines collectives où elles ne se sentent pas à l'aise et peuvent potentiellement subir des violences sexistes, elles recherchent donc des studios tout équipé. Par ailleurs, il est important de pouvoir répondre aux demandes des familles monoparentales en proposant des logements plus grands avec une chambre séparée.

Il apparaît également que les petites et moyennes résidences sont celles qui attirent le plus les femmes. Cependant, quel que soit la taille de la résidence et la typologie du logement, l'accompagnement socioéducatif demeure fondamental. A ces critères s'ajoute celui de la localisation. Les femmes valorisent les centres villes sécurisés, la proximité des transports en commun, des commerces et des services. Le sentiment de sécurité est également renforcé par la présence de veilleurs de nuit, en plus de l'équipement des bâtiments en systèmes de sécurité.

Des espaces collectifs coconstruits, confortables, et des animations favorisant la mixité de genre

"Quand ils sont dix à jouer à la console ou à regarder leur match, je ne vais pas aller me poser là-bas." Justine, 25 ans, résidente en RHJ depuis 1 an

Ce témoignage tiré de l'étude de l'URHAJ illustre parfaitement la réalité des espaces collectifs de nombreuses résidences, conçus pour la majorité des résidents, par conséquent des hommes. Diversifier les espaces, privilégier le confort en favorisant des pratiques conviviales plus féminines : il s'agit de coconstruire avec les jeunes, et notamment les résidentes, l'aménagement des espaces de vie collectifs. Les espaces de non-mixité de fait¹ doivent être aussi identifiés pour mettre en place des expérimentations afin de les rendre accessibles aux femmes.

Des messages clairs de prévention, une écoute renforcée et une réelle prise en compte de la parole des victimes de VSS

Afficher des messages de sensibilisation au VSS dans les espaces collectifs et les espaces de circulation permet de dire clairement que ces violences ne sont pas tolérées, qu'elles sont écoutées et prises en compte par les professionnels. Cela donne confiance aux personnes qui en sont victimes pour réagir et pour parler. Il est possible, en parallèle, d'imaginer des outils qui facilitent l'expression des victimes.

La priorité c'est garantir l'écoute, la reconnaissance et la protection des victimes. Les croire, les écouter sans jugement et les orienter vers un accompagnement adapté constituent la base du traitement des VSS. Il est également nécessaire de ne pas confronter la victime à son agresseur et d'éloigner ce dernier. L'objectif, dans l'idéal, est d'instaurer un cadre institutionnel clair et visible avec une procédure formalisée de signalement affichée au regard de tous.

Développer une culture de l'égalité de genre au sein du réseau

Pour développer une culture de l'égalité de genre, proposer régulièrement des temps de réflexion et de formation à tous les salariés (sans oublier les veilleurs de nuit qui occupent une place stratégique dans la prévention des violences) est essentiel. Il s'agit de permettre de mieux comprendre les mécanismes des inégalités de genre, d'outiller les professionnels face aux situations de VSS rencontrées et, également, de créer un langage commun autour de ces questions.

Inscrire la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans les projets associatifs est également, si l'on veut agir sur le long terme, fondamental en permettant de définir des objectifs clairs et de mobiliser les salariés, les bénévoles et les jeunes autour de cet enjeu.

¹ Souvent les salles de sport utilisées exclusivement par les hommes dans certaines résidences Habitat Jeunes

Les Olympiades d'Habitat Jeunes Montpellier



Le 17 mai dernier, par une belle journée ensoleillée, plus de quarante jeunes des résidences Habitat Jeunes de Montpellier se sont retrouvés, accompagnés de quatre salariés de l'association, pour un rendez-vous sportif et ludique inédit dans le parc Montcalm, au coeur de la ville. Les Olympiades, un événement qui a nécessité plusieurs mois de préparation et dans lequel les jeunes se sont particulièrement impliqués...

Audrey CHANAS

Responsable d'établissement Occitanie à Habitat Jeunes Montpellier

« Chaque année, lors du premier Conseil de Vie Sociale les jeunes, les salariés et les bénévoles décident ensemble d'une action annuelle commune à toutes les résidences de l'association. En octobre dernier, lors du premier CVS, c'est la thématique sport/santé qui a particulièrement motivée les jeunes, et c'est ainsi qu'est née l'idée des Olympiades. La construction de ce projet a été le fil rouge des CVS cette année et un comité de travail a été formé pour réfléchir aux activités à proposer, à l'animation des différents ateliers sportifs, à la conception de l'affiche, à la mobilisation des jeunes dans les résidences... en un mot, à l'organisation de cet événement annuel.

La mobilisation du plus grand nombre a demandé beaucoup d'énergie et de temps, notre objectif était en effet de constituer une équipe dans chacune de neuf résidences d'Habitat Jeunes Montpellier. Les jeunes représentants aux CVS se sont vraiment impliqués dans l'organisation avec, parfois, le soutien de l'équipe socioéducative... ce n'est pas toujours évident d'aller frapper à la porte d'autres jeunes que l'on ne connaît pas.

Le choix des ateliers sportifs a également constitué une étape cruciale du projet. Au final, se sont un atelier foot, un atelier basket, un atelier crossfit (animé par un résident tout juste diplômé en la matière), et un atelier jeux ludiques, (également animé par les résidents) qui ont remporté les suffrages. L'idée de ce dernier atelier était de donner envie à tous de participer, y compris à ceux qui ne sont pas, ou ne sentent pas, particulièrement sportifs. Les jeunes animateurs ont ainsi organisé des activités sous formes de jeux, dont un qui a du succès sur TikTok, inspiré de l'ancien Master Mind, et également une course en sac, un parcours avec un plateau rempli d'eau à réaliser le plus vite possible (sans en renverser une goutte !), ou encore un jeu de Molki.

Il y a vraiment eu une belle ambiance. Les Olympiades ont été particulièrement fédératrices, elles ont, qui plus est, donné envie à certains résidents plutôt sédentaires de bouger davantage. Le défi pour l'année prochaine, car nous recommencerons, sera de mobiliser davantage les filles sur cette journée sportive, leur permettre de trouver et prendre leur place !

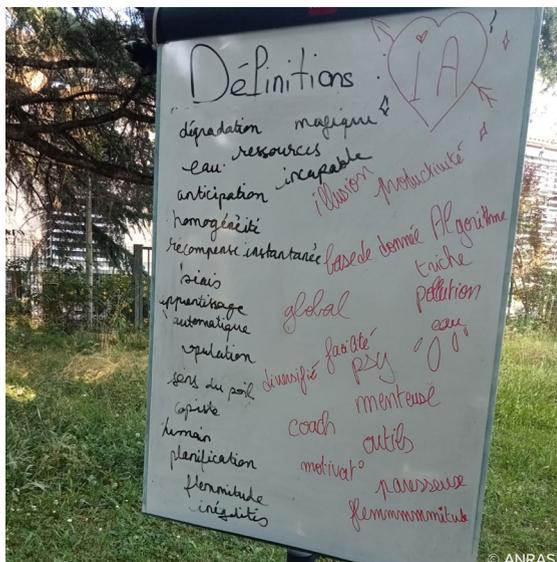


Les Olympiades, un événement sportif, ludique et formateur pour les jeunes. Un événement d'ampleur imaginé, organisé et animé par les jeunes eux mêmes. Tout à fait l'esprit de l'éducation populaire dans lequel s'inscrit Habitat Jeunes !



Immersion dans le monde des réseaux sociaux et de l'intelligence artificielle

Résidence Habitat Jeunes Les Soleilhos à Figeac



Les 10 et 11 juin derniers, une dizaine de jeunes de la Résidence Les Soleilhos ont vécu deux soirées riches en échanges et en découvertes autour des réseaux sociaux (RS) et de l'intelligence artificielle (IA). Des moments d'immersion ludique et participative organisées par Mélanie Metge (stagiaire en 2e année de BUT Carrières Sociales – Animation à l'IUT de Figeac) et Céline Guébert (animatrice de la résidence), avec le soutien du réseau « Les Promeneurs du Net » (PdN) du Lot.

L'objectif de cette immersion dans le monde des RS et de l'IA : permettre à ces jeunes adultes de mieux comprendre des sujets qu'ils perçoivent souvent comme complexes facilitant ainsi leur utilisation en toute connaissance de cause.

Céline GUEBERT

Animatrice à la Résidence Habitat Jeunes Les Soleilhos

Avant même le début des activités, résidentes et résidents ont été invités à s'impliquer dans l'organisation, à prendre des décisions et à proposer des idées, favorisant ainsi une démarche participative et engagée. La première soirée, le 10 juin, a débuté par un temps d'échange où chacun a pu exprimer ses ressentis, ses connaissances et ses craintes concernant l'IA et les RS. Ce moment a permis de faire émerger différents niveaux de compréhension, illustrés par des anecdotes comme celle de J., qui venait d'assister à une conférence sur le sujet, ou M. qui utilise l'IA comme psychologue de secours quand il lui est impossible d'en consulter un-e sur le territoire. Les jeunes ont ensuite co-construit des définitions simples et accessibles des termes clés : IA, RS, algorithme, données personnelles. Pour rendre l'apprentissage plus ludique, un quiz interactif sur la plateforme Kahoot a été proposé, regroupant 11 questions sur des chiffres et faits marquants liés à ces technologies. Ce jeu a été très apprécié pour son dynamisme, tout en permettant d'enrichir leurs connaissances.

Le lendemain, la soirée a débuté par un retour sur la première animation, puis s'est poursuivie avec des mises en situation concrètes, inspirées de la méthode de l'"arbre des possibles". Par exemple, si un jeune sportif veut préparer un marathon, quelles sont ses possibilités pour trouver de l'info et un programme d'entraînement adapté ? Aller voir une salle de sport ? Demander à Google ? Suivre des influenceurs sur les RS ou demander à ChatGPT ? Les différentes voies ont été "décortiquées" pour lancer la discussion sur les différentes conséquences prévisibles de chaque choix. La réflexion s'est poursuivie sur les aspects positifs et négatifs des RS et de l'IA, avec une mise en commun de bonnes pratiques pour limiter leurs impacts négatifs, comme la consommation d'eau ou la protection des données personnelles. Une évaluation ludique, sous forme de « petit bateau », a clôturé cette soirée, permettant aux jeunes d'exprimer ce qui les a fait avancer ou freiner dans leur compréhension et leur engagement. Ces moments de partage informels ont été complétés par des repas conviviaux, favorisant un échange plus détendu et sincère.

Il faut préciser que ces deux animations ont été précédées, le 8 juin, par un atelier de sensibilisation sur les réseaux sociaux et le sexisme, le cyberharcèlement, la pédocriminalité ainsi que le masculinisme, un atelier que j'ai créé en partenariat avec le Planning Familial du Lot. Il s'agissait d'amorcer, avec les jeunes, une réflexion sur les RS (et plus particulièrement certaines violences qu'on y retrouve) avant les animations plus ciblées sur l'IA. Grâce à cela, les discussions ont été plus riches. Par ailleurs, cela a permis de créer une bulle d'esprit critique sur 4 jours et les jeunes ont beaucoup apprécié le côté thématique de la semaine d'activités.

Ce projet d'immersion dans le monde des réseaux sociaux et de l'intelligence artificielle, en mêlant sensibilisation, participation et convivialité, a permis aux jeunes de mieux appréhender ces enjeux numériques tout en renforçant leur esprit critique. Une initiative qui montre que la prévention peut être à la fois sérieuse, ludique et collective, dans une optique de pairémulation et d'ouverture.

Luttons contre les discriminations

Habitat Jeunes le Vénasque, à Saint-Gaudens



Les 19 et 20 mai derniers, Odette Niang, formatrice à l'association toulousaine de l'Ecole Des Droits Humains et de la Terre ([EDDHT](#)), a posé ses valises à la résidence du Vénasque, résidence saint-gaudinoise gérée par l'ANRAS.

Favoriser l'insertion sociale et sensibiliser aux discriminations, aux injustices, et à la laïcité : tel est l'objectif principal de cette action, financée par la CAF 31, qui a concerné les résidents comme les salariés d'Habitat Jeunes le Vénasque.

Magali DENELE

Formatrice au Vénasque

❗ Ces deux jours étaient particulièrement intéressants dans la mesure où les salariés et les jeunes étaient impliqués dans cette action. En tant que salariés, nous avons eu une journée de formation dont l'objectif était de nous rappeler le cadre légal, les différences entre les différentes notions : stéréotype, préjugé, discrimination... et les leviers possibles que nous pouvons utiliser en tant que professionnels. Dans une même temporalité, une quinzaine de résidents a été sensibilisée à la lutte contre les discriminations. Durant la première soirée, le 19 mai, l'intervenante d'EDDHT les a amenés à s'exprimer autour de deux questions plutôt personnelles « Qu'est-ce qui me met le plus en colère ? » et « Quel est mon rêve ? », cela a permis de mieux se connaître et d'échanger sur les différences, un préambule nécessaire à la sensibilisation aux phénomènes de discrimination.

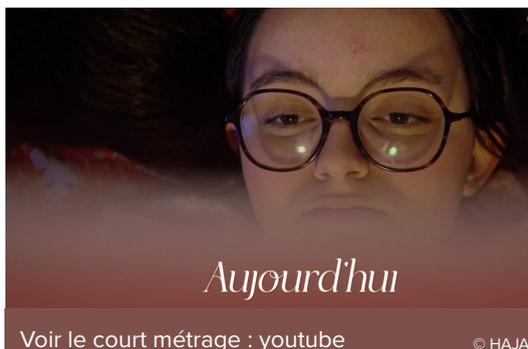
Durant la seconde soirée, la sensibilisation est passée par le jeu et l'action. Deux équipes de résidents ont pu échanger, débattre et partager leurs connaissances. Via le jeu de rôle pédagogique Vix Versa, chaque groupe a élaboré un scénario et une mise en scène sous forme de théâtre forum. C'est ainsi que l'un des groupes a choisi de mettre en scène une situation de discrimination dans un bus scolaire, où une jeune fille se voit davantage contrôlée et surveillée par le chauffeur que ses camarades parce qu'elle est racisée. Le deuxième groupe a mis en scène une soirée entre collégiens. Un garçon essaie de se rapprocher d'une fille et, même s'il ne se passe rien d'intime entre eux, elle se retrouve, le lendemain, isolée dans la cour du collège, victime d'une fausse rumeur malveillante. ❗

Ces actions de sensibilisation contre les discriminations, et notamment le théâtre forum, n'a pas laissé les jeunes indifférents, comme en témoignent de jeunes résidents, dont **Kadiatou** : « On devait jouer une situation de discrimination. J'ai proposé une situation que j'ai vécue. La jouer, ça m'a un peu fait revivre le moment, mais en même temps, ça m'a soulagé d'en parler. », et également **Hamza** : « Dans le scénario du jeu, franchement, ça m'a fait bizarre au début parce qu'on parlait d'un sujet sensible comme ces histoires de jeunes au collège. On voyait que cela pouvait créer des malaises, des tensions et casser des amitiés. Et du coup, j'ai vraiment ressenti ce que ça fait quand des choses comme ça éclatent. On perd des gens autour de soi, on ne sait plus à qui faire confiance. Ce jeu de théâtre forum m'a permis de mieux comprendre certaines choses, c'était une expérience marquante et je pense que ça peut vraiment aider de parler de ces situations de discrimination, sans juger, et en essayant de comprendre les choses. » Et il semble bien que cet objectif ait été atteint, en tout cas si l'on en croit **Gabrielle** : "La formatrice nous a proposé des activités pour participer et mettre en pratique les définitions apprises sur les différents types de discriminations. Je pense que cette méthode est très efficace pour renforcer nos connaissances et réfléchir ensemble."



"Demain..."

Habitat Jeunes en Albigeois



C'est dans le cadre de la troisième édition du festival de court-métrage Short Cut, qu'Habitat Jeunes en Albigeois (HAJA) a remporté, en mai dernier, le prix du meilleur scénario.

Dédié aux 16-21 ans, ce festival vendéen a proposé comme thématique phare : "Demain...". Vaste sujet dont une petite équipe de six résidents s'est emparée, accompagnée par leur animateur, pour réaliser ce court métrage baptisé... "Aujourd'hui" !

"Aujourd'hui", c'est l'histoire de Lola, une jeune fille qui rate tout ce qu'elle entreprend, Elle veut rejoindre une grande école mais elle se refuse, elle veut aller voir 'son crush' mais elle se 'prend un râteau'. Elle veut militer, mais se fait fermer la porte au nez par

les personnes chez qui elle frappe. Elle n'a jamais réussi à se motiver pour envoyer la moindre lettre de demande de stage... Jusqu'au jour où son voisin lui fait comprendre qu'il vit au jour le jour, sans se préoccuper de demain. Elle décide alors de voir les choses autrement, et de se lancer dans ce qu'elle veut vraiment faire 'aujourd'hui' : écrire et publier un livre.

Réaliser des courts métrages, ce n'est pas une première pour les résidents d'Habitat Jeunes en Albigeois, et c'est un véritable projet pédagogique, comme nous l'explique **Alexandre Leuger, animateur à HAJA** : " *Récemment, nous avons déjà réalisé un court métrage sur l'intelligence artificielle et un autre sur le harcèlement de rue. La principale motivation des jeunes pour ce type de projet, c'est la rencontre et la convivialité. Les films sont de joyeux prétextes pour s'enthousiasmer autour de petits projets, qui durent maximum un mois. Ils portent aussi une autre dimension, dont les jeunes ont moins conscience, qui est la possibilité de s'exprimer. Dans le cadre de la réalisation d'"Aujourd'hui", nous avons commencé par des séances d'écriture autour de la question : "Qu'est-ce que demain pour vous ?". Les jeunes se sont exprimés sur leurs inquiétudes, leurs angoisses, leurs fantasmes, leurs rêves... et c'est à partir de là que nous avons construit, ensemble, le scénario. Ce type de projet permet aussi aux jeunes de prendre confiance en eux, d'ailleurs ce sont souvent les plus timides qui choisissent de passer devant la caméra.*"

Après le succès d'"Aujourd'hui" nul doute que de prochains courts métrages verront le jour à Habitat Jeunes en Albigeois et même seulement pour le plaisir d'écrire, de jouer et de se dépasser.

Collecte solidaire

Habitat Jeunes Roger Sidou, à Perpignan



Afin de renflouer les rayons de l'épicerie solidaire de la résidence Habitat Jeunes Roger Sidou (qui distribue une trentaine de colis chaque semaine aux jeunes les plus précaires), l'équipe socioéducative et les jeunes ont eu l'idée de répondre à la collecte lancée par les magasins Biocoop du département.

Une collecte en direction des associations locales qui a eu lieu les 13 et 14 juin et à laquelle a participé une dizaine de résidents, notamment accompagnés par leur animatrice, **Stéphanie Huguet**, particulièrement satisfaite de ces deux journées : « *Cela a été particulièrement intéressant en termes de communication avec les clients. Les jeunes, afin de récupérer le plus possible de denrées, les ont sensibilisés à leur situation de précarité alimentaire, cela a aussi permis à l'équipe de présenter la résidence Habitat Jeunes,*

dont beaucoup ignorait l'existence. Il faut dire que nous étions au magasin d'Elne, à une quinzaine de kilomètres de Perpignan. Nous avons également distribué la brochure de notre épicerie solidaire, une initiative qui a beaucoup intéressé les gens. Ils ont également été réceptifs à la mobilisation des résidents et donc particulièrement généreux. La journée de vendredi a suffi à refaire notre stock de denrées de bases (comme le lait, les pâtes ou le riz) dont nous manquons cruellement, ce qui nous a permis, le samedi, de demander des produits plus « plaisirs » (comme des biscuits), des produits qui améliorent l'ordinaire. En plus de la collecte, l'opération de solidarité de Biocoop prévoyait que, à chaque fois qu'un produit était offert par un client, la marge soit reversée à l'association en don numéraire. Nous avons récupéré un chèque d'un peu plus de 200 euros, pour l'épicerie solidaire bien sûr ! »

Cette somme sera sans doute employée pour améliorer le menu petits déjeuners distribués aux résidents, en allant refaire un tour au Biocoop d'Elne... Et comme le courant est très bien passé entre les résidents et l'équipe du magasin, il est sans doute probable de voir à nouveau les jeunes et l'équipe des résidences Habitat Jeunes de Perpignan lors de la prochaine collecte organisée en direction des associations locales.

EDUCATION POPULAIRE / ATTENTION ESPACES MENACES !

Hexopée lance la campagne nationale "Espaces menacés", inspirée des campagnes WWF, pour alerter sur la fragilité croissante de nos lieux d'Education populaire.



CET OURSON RISQUE DE SE FAIRE EXPULSER DE SA TANIÈRE

Faute de moyens, ce foyer de jeunes travailleurs va fermer ses portes. Protégeons les espaces menacés.

Vous voulez agir pour sauver vos espaces menacés ?

Rendez-vous sur :

www.espacesmenaces.fr

www.habitatjeunesoccitanie.org

En partenariat avec



ActionLogement